



## Pourquoi le notaire ne me contacte pas

Par **jacinte**, le **01/11/2008** à **19:15**

la première femme de mon époux avec qui nous sommes en bons termes, m'a dit qu'un de mes beau frère lui avait demandé de lui fournir des extraits de naissance, mariage, parceque le notaire les demandait. et moi ....pourquoi le notaire n 'a t il rien à me demander. c'est pourtant à mes cotés que mon époux est décédé . mais voila, ils avaient entendu parler d'un divorce éventuel alors, ils font leur enquete en douce , à moi ils ne demandent pas d'extraits d'état civil. surtout qu'il n'y a aucune mention si ce n'est le mariage et le décès de mon époux.

Par **Marion2**, le **01/11/2008** à **20:28**

Bonsoir,

La première femme de votre époux n'est en rien concernée par la succession .

Vous contactez un notaire (ou votre notaire si vous en avez un) et ne donnez aucun document à quiconque.

Cordialement.